



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1962

1897-1962



LABELLE

2-SALONS-2
MODERNES

Hervé Trudel

& FILS

ST-JEROME

Directeur de funérailles
400 rue Labelle
136 rue Labelle

TEL: GE. 8-1234

Service d'ambulance
privé

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

Vol. 65 — No 44 — St-Jérôme — 26 juin 1963

Prix: 10 sous

Nomination Ecclésiastique

Nouveau Curé à Ste-Sophie

M. l'abbé Léopold Godbout est nommé curé de Sainte-Sophie et sera installé vendredi soir le 28 juin, à 8 heures, par M. le chanoine Paul Labelle, vicaire forain et curé de la Cathédrale de Saint-Jérôme. M. l'abbé Godbout est un ancien aumônier national de la J.O.C. et il fut curé de Clarke City.



LA LIBERATION ECONOMIQUE DU QUEBEC

Déjà le gouvernement Lesage a adopté quatre lois très importantes en vue de la libération économique du Québec:

- La nationalisation de l'électricité;
 - L'émission d'obligations d'épargne de la Province;
 - Création de la Société Générale de Financement du Québec;
 - Réforme des lois concernant les coopératives ainsi que les Caisses populaires d'épargne et de crédit.
- Jusqu'ici le public a répondu avec enthousiasme à l'appel du Gouvernement provincial. Il a démontré son désir d'assurer, par sa collaboration, le développement économique de notre Province.

INSTITUTEURS: HALTE-LA!

Sans subordonner les exigences pédagogiques aux problèmes financiers, puisque, ce qui compte le plus, c'est l'éducation des élèves, les Commissaires d'écoles ont l'obligation d'administrer avec sagesse les fonds des contribuables.

Que les instituteurs surveillent leurs intérêts et travaillent à l'amélioration de leur sort, personne n'y trouve à redire. Cependant, certains d'entre eux ont mauvaise grâce à se plaindre lorsqu'on leur demande d'enseigner 25 heures par semaine, ce qui, ajouté au temps nécessaire pour la préparation des classes, la correction des examens, etc. représenterait environ 40 heures de travail par semaine... pendant 40 semaines seulement par année.

QUEBEC EST FAVORISE

Parmi les prévisions budgétaires soumises par le gouvernement Pearson se trouve un montant de quatorze millions de dollars qui doit être consacré aux travaux publics dans la province de Québec.

OCTROIS POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par un projet de loi déposé devant l'Assemblée législative, le Gouvernement Lesage entend verser aux six Universités québécoises pour la présente année fiscale une somme de 24 millions de dollars.

Le Gouvernement est rendu à la 3e année de son programme de 5 ans en vertu duquel il mettra 118 millions de dollars à la disposition des Universités québécoises afin de financer leurs dépenses d'équipement.

Cette loi est une preuve supplémentaire du désir de l'honorable M. Lesage, de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, et de leurs collègues, de donner un nouvel essor dans le domaine de l'instruction publique.

Nouveau gérant à St-Antoine



M. Richard Roux

M. Roland Laramée

M. Richard Roux, qui était comptable à la succursale de Sept-Iles de la Banque de Montréal, a été nommé gérant du bureau de la banque à St-Antoine-des-Laurentides. Il y succède à M. Roland Laramée, qui devient gérant à la succursale de la B de M à St-Pascal-de-Maizerets, dans la ville de Québec.

M. Roux est entré au service de la banque à Victoriaville, en 1955 et travailla par la suite à St-Jean, Longueuil et St-Jérôme. Il fut nommé comptable à Magog en 1960 et, un an plus tard, il allait occuper le même poste à Sept-Iles. Il quitte maintenant cette succursale pour assumer la direction de celle de St-Antoine-des-Laurentides.

M. Laramée, le gérant sortant, était à la tête de la succursale depuis 1961. Il venait du siège social, à Montréal.

Durant son séjour à St-Antoine-des-Laurentides, il fut secrétaire-trésorier de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes françaises, membre du club de golf de Shawbridge et membre du club de curling de St-Jérôme.

Avis de l'Hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a assisté dimanche aux fêtes de la fête nationale à Saint-Thérèse, et le soir aux cérémonies qui marquaient la bénédiction et l'inauguration officielle de l'Hôtel de Ville de Saint-Jovite, son village natal.

A son bureau lundi, même si c'était fête, il a reçu plusieurs électeurs.

À Québec mardi pour la séance du cabinet provincial et les travaux de la session, il représentait le premier ministre, mercredi soir, à l'Île Sainte-Hélène, à une réception donnée par la Publicité-Club de Montréal aux membres du Bureau de direction de l'Audit Bureau de Circulations, puissante organisation qui contrôle les circulations de journaux canadiens et américains.

Aujourd'hui il assiste à Sainte-Thérèse à une fête qui, tenue à l'École Secondaire Notre-Dame, rend hommage à la Révérende Mère Sainte-Marie-de-la-Foi. À l'occasion de son départ de Sainte-Thérèse, après six ans de précieux services, il retourne à Québec après la cérémonie, et reviendra demain soir, vendredi.

Il sera à son bureau de Sainte-Thérèse samedi avant-midi, à partir de neuf heures.

A cause de nombreux engagements (Suite à la page 4)

Du 30 juin au 6 juillet

Vaste déploiement au festival de tennis du C.T.L.I.

(par Ginette Durand)

C'est très bientôt que s'ouvrira le grand Festival de tennis à St-Jérôme. Le Club de Tennis Laurentien Inc. qui en assumera les frais d'organisation a voulu pour chaque jour de cette semaine une activité propre à créer une belle atmosphère sportive dans la ville.

C'est dimanche prochain, soit le 30 juin, que la population jérômiennaise pourra assister à l'ouverture officielle de ce festival unique. Dans une ambiance égayée par la musique de nos Gais Baladins, qui marquera l'arrivée des invités, M. le chanoine Labelle bénira les quatre courts municipaux du parc De Ladurantaye. M. le maire Desjardins et M. Bertrand Blondin adresseront successivement la parole à l'assistance qui pourra ensuite admirer les performances de deux as du tennis venus spécialement de Montréal: nul autre que le fils du célèbre champion québécois Lucien Laverdure, soit M. Jean Laverdure ainsi que le champion du tennis amateur de la province: M. Denis Croy. A l'issue de ces manifestations, le C.T.L.I. offrira à

ses membres comme à ses invités, une réception à la salle du Curling.

Lundi, le 1 juillet, des cours de tennis gratuits seront offerts à tous les intéressés aux terrains municipaux. L'entrée sera également gratuite. Invitation à tous.

Mardi, le 2 juillet, le C.T.L.I. invite cordialement tous les adultes à venir dialoguer avec lui lors d'une soirée-forum offerte au Centre diocésain. Cette activité doit intéresser les adultes réellement désireux de loisirs sains pour leurs adolescents.

Mercredi, le 3 juillet, aura lieu un tournoi-invitation qui mettra aux prises les meilleurs

jeu de C.T.L.I. contre ceux du parc Papineau de Montréal. Tous ceux qui sont en faveur de la promotion de notre ville devront se rendre à cette manifestation. Le C.T.L.I. se réunira ensuite autour d'un feu de camp.

Jeudi, le 4 juillet, le C.T.L.I. réunira ses Etats généraux pour discuter dans une vaste perspective des aspects du problème des loisirs. Cette réunion sera sans doute l'occasion d'une prise de conscience et l'amorce de solutions neuves dans ce domaine. Tous pourront assister à cette autre manifestation.

Vendredi, le 5 juillet, le C.T.L.I. offrira tout comme le lundi, des cours de tennis gratuits à tous les intéressés.

Enfin, samedi, le 6 juillet, sera l'occasion du grand événement de la semaine: un Gala dansant intitulé à dessein "six heures de frénésie..." avec des artistes comme Joël Denis, Serge Laprade, Claude Vallée, Monique St-Onge, The Best Four, André Bertrand, André Guy ainsi que deux orchestres professionnels. Le tout ouvert par les Gais Baladins à l'aréna de St-Jérôme. Quiconque veut encourager une association de jeunes et s'amuser ferme doit assister à cette très grande fête.

Tel est le bilan du Festival de tennis. Tous les goûts seront satisfaits, tous les espoirs. Cependant, malgré les efforts intensifs de ses promoteurs, ce festival ne sera un succès qu'en autant qu'il aura l'intérêt de la population, sa collaboration. Quel qu'il en soit, voila une manifestation unique dans nos annales sportives!

Oeuvres d'Art à Ste-Agathe

"L'exposition du Canada Français" patronnée par la Ville de Ste-Agathe-des-Monts s'ouvrira officiellement par une cérémonie spéciale, samedi, 29 juin à 2 heures p.m. selon l'annonce faite par Monsieur le maire Louis Pellerin.

L'exposition sera tenue durant le long congé de la fin de semaine à l'Hôtel La Marquise et se clôturera lundi, le 1er juillet.

L'apport de collectionneurs d'oeuvres d'art et de choses anciennes rendra cette exposition unique en son genre par la variété des exhibits.

Le temps, pour une telle exposition est bien choisi d'ajouter Monsieur le maire, car il démontrera à tous nos visiteurs l'importante contribution du Canada Français au biculturalisme.

Bertrand, ministre du tourisme; l'honorable Georges-Emile Lapalme, ministre des arts; Monsieur Jérôme T. Gaspard, consul général des Etats-Unis, à Montréal; Monsieur Guy Poliquin, président des Autoroutes; Monsieur Lucien Bergeron, directeur de l'office municipal du tourisme de la Ville de Montréal; et Monsieur Robert Prévost, directeur de l'office provincial du tourisme.

Monsieur le maire, nous apprend que l'événement important de la cérémonie d'ouverture sera la présentation d'une chaise berçante, produit de l'artisanat canadien-français à Monsieur Gaspard, pour être remise à Monsieur John Kennedy, président des Etats-Unis.

Puisse cette exposition favoriser l'unité des divers éléments qui composent notre population.

AMÉLIORATIONS DANS LE PARC DU MONT-TREMBLANT

Le défilé de la S.S.J.B. à St-Jérôme, un succès sans précédent

Par une température très chaude, l'enthousiasme des spectateurs du défilé de la S.S.J.B. a été merveilleux. On remarquait plus de 50 différents groupes et de chars allégoriques.

Quelques photos prises lors du défilé 1963.



M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a annoncé, à la presse du comté, lundi avant-midi, que d'importantes améliorations avaient été apportées au Parc du Mont-Tremblant.

C'est l'intention du Ministère d'apporter d'autres améliorations à ce parc reconnu comme l'un des plus beaux de la province, et qui est le rendez-vous par excellence du camping au nord de Montréal.

M. Bertrand a annoncé que l'on peut maintenant se rendre jusqu'au lac de l'Escalier, et que les "pontages" ont été construits pour assurer entière sécurité à tous les automobilistes. Les automobilistes, qui ont déjà voyagé dans ce secteur, savent combien les anciens "pontages" étaient dangereux; construits en billes de bois, ils s'alignaient sur plusieurs centaines de pieds de longueur, aux flancs d'une montagne à droite, et à gauche au-dessus d'escarpements très prononcés. Plusieurs milliers de dollars ont été nécessaires pour assurer cette amélioration.

D'ici quinze jours, le chemin qui continue du Lac de l'Escalier jusqu'au lac en Croix sera parachevé, ce qui assurera pour les touristes aimant la grande nature une promenade de 25 milles au nord de la station biologique du Lac Munroe. Et cela à travers une nature tourmentée, l'une des plus grandioses de la province.

M. Bertrand a aussi souligné que l'on projetait de continuer la route vers Saint-Donat, ce qui assurerait un circuit complet aux automobilistes amateurs de grande et belle nature. On pourrait entrer dans le Parc du Mont-Tremblant par Saint-Faustin ou Saint-Jovite, le traverser, et en sortir à Saint-Donat. Ou vice versa.

Le Parc du Mont-Tremblant recevra aussi d'importantes améliorations au cours des prochains mois, et le Ministère de la Voirie étudie la possibilité d'améliorer sensiblement les voies d'accès.



Banquet Bertrand le 6 juillet

C'est samedi le 6 juillet qu'aura lieu au Chantecler, à Ste-Adèle en Haut, le banquet que l'Association des Hôtels de Villégiature des Laurentides (Laurentian Resorts Association) offre à l'hon. Lionel Bertrand, à l'occasion de sa nomination comme premier titulaire du nouveau Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Ce banquet, qui est mixte, n'a aucun caractère politique. Il est organisé pour rendre un hommage d'amitié à M. Bertrand qui, toute sa vie, a été un ambassadeur de la cause touristique, particulièrement au nord de Montréal. Il réunira donc que des amis, indépendamment des couleurs politiques, et nombre de personnalités du comté et de la région, intéressées au développement de l'industrie hôtelière.

On peut se procurer des billets, en s'adressant à M. Max Siegman, de Sun Valley Farm, Ste-Adèle, président de l'Association, ou encore à M. Paul Brosseau, de St-Jérôme, qui a accepté d'apporter sa coopération sur le plan uniquement social.

O. T. J.

GRAND GALA

Vendredi le 28 juin à 8 heures p.m., l'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-Jérôme (O.T.J.) présentera un "Grand Gala de jeunes artistes". Cette magnifique soirée de l'O.T.J. aura lieu au gymnase du Centre Diocésain.

Un personnage bien connu sur les ondes de CKJL; Monsieur André Guy, vous présentera des artistes de talent choisis dans la jeunesse jérômiennaise.

Mademoiselle Monique St-Onge, une des plus belles voix des Laurentides, gagnante de plusieurs concours, nous prêter sa voix et nous interprétera de ses plus belles compositions. C'est avec plaisir que nous entendrons cette artiste d'avenir, orgueil des ondes lauriennes.

Un deuxième nom, bien promoteur, participant à notre Gala, sera celui de la talentueuse Gisèle Lanthier, jeune jérômiennaise pleine d'enthousiasme, très connue du milieu otéjiste et faisant de plus en plus sa marque dans les cadres de la chanson. Gisèle nous réserve des surprises, car bientôt elle nous dévoilera d'autres talents qui ne manqueront pas

de nous enchanter. Un autre tour de chant très apprécié sera celui que nous présentera la charmante Claire Sylvestre, jeune chansonnier, populaire surtout dans les milieux étudiants. Elle présentera un programme des plus intéressants composé de ses propres créations. Claire s'accompagne elle-même à la guitare. C'est un véritable plaisir de l'entendre et c'est pourquoi nous l'avons choisie pour vous, jeunes et moins jeunes.

À la suite de ces talents féminins, un trio de chanteurs, les "Troisbadours" feront les frais de la soirée. Des pièces choisies avec le plus grand soin pour le grand public jérômiennais vous seront offertes.

Vous êtes aussi invités à venir applaudir mademoiselle Lise Paquette, un autre talent sorti de notre ville, qui vous offrira un délice des plus har-

(Suite à la page 4)



JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897
 Publié à Saint-Jérôme, Cté. Terrebonne
 295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.

Lettre d'Ottawa

Aider les régions éloignées

L'exode des jeunes vers les grands centres est une saignée désastreuse pour les régions éloignées et peu favorisées. L'exode contribue à la léthargie économique, alors que ces régions ont besoin de ces énergies et de ces intelligences, pour permettre un meilleur développement de l'économie locale. C'est dans ce sens que s'expriment ces jours derniers à la Chambre, le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup. Il a prononcé un discours important et documenté, qui a impressionné ses collègues. M. Gendron réclame contre la centralisation de l'industrie, de l'économie en général, dans les grands centres, au détriment des régions éloignées. Le député dit que la révision des taux de transport à bord des chemins de fer s'impose, pour favoriser l'industrie dans ces régions, et garder sur place la jeunesse dont on a payé l'instruction. L'exode fait que ce sacrifice est devenu inutile pour la région, si celle-ci ne peut employer les jeunes diplômés. Par ailleurs, l'essor industriel hors des grands centres hausserait les revenus des chemins de fer et du camionnage.

Gérard Brady chez Maurice Lamontagne

M. Gérard Brady, journaliste de carrière, a été choisi adjoint administratif de l'hon. Maurice Lamontagne, président du conseil privé. Ce poste est de première importance, d'autant plus que M. Lamontagne est responsable des relations fédérales-provinciales, des fêtes du centenaire, du biculturalisme, etc. M. Brady, fondateur de "L'Homme Libre", est un ancien président de l'Association des Hebdomadaires de langue française, et ancien commentateur à Radio-Canada.

Maurice Sauvé élu président de comité

Le député des Îles-de-la-Madeleine, M. Maurice Sauvé, a été élu président du comité le plus important à Ottawa, cette année, le comité de la Défense. C'est une lourde responsabilité qui lui échoit. M. Sauvé est un économiste de renom, diplômé d'universités de deux continents. On lui prédit un ministère, dans le cas d'un remaniement ministériel.

Bloc québécois: une folie

MM. Maurice Lamontagne, président du Conseil privé, et Alexis Caron, secrétaire parlementaire de M. Pearson, disent qu'il serait totalement malsain et impensable que les députés de la province de Québec soient tous unis dans un même parti, sous le prétexte que l'union fait la force, comme l'avait suggéré à Montréal M. Rosario Cousineau. M. Lamontagne dit que ce serait un geste de séparatisme qui isolerait le Québec au Parlement et ferait perdre toute influence québécoise au sein des grands partis. Cela provoquerait la formation d'un bloc anti-québécois. M. Caron, de son côté, dit que si le Québec n'appuyait qu'un parti, son importance tomberait à zéro, à la chute de tel parti.

Lettre ouverte à des intellectuels (?)

Je viens de lire dans "Le Devoir" du 15 juin, une requête suivie d'une liste de noms de soi-disant intellectuels blâmant la justice dans sa façon d'agir avec les membres du F.L.Q.

Au soir des élections de 1960, j'ai entendu M. Gérard Filion dire que la province de Québec était plus bête que les autres. Il n'a jamais dit aussi vrai, car il n'y a que dans la province de Québec où l'on voit des intellectuels se mettre en travers de la justice, quand depuis des mois on demandait à la police de mettre fin à ce fléau qu'est le F.L.Q. Mon Dieu que vous n'avez pas de gouvernement!

Ne pensez-vous pas que dans la ville "civilisée" de Montréal, d'après Me Daoust, les gens ont le droit de vivre en paix chez eux, qu'ils soient canadiens-anglais ou canadiens-français, et que les bâtons de dynamite ne régleront pas nos problèmes, au contraire. Ne pensez-vous pas que ce pauvre M. O'Neill n'avait pas droit à sa vie, qu'il n'y tenait pas? Le grand blessé que sera toujours Leja n'oubliera jamais non plus, car toute sa vie il portera la marque du F.L.Q. Savez-vous qu'en déposant des bombes dans les boîtes à lettres, ce pouvait être vous, moi, nos enfants qui auraient pu être réduits en charpie et vous voudriez de l'indulgence pour cette secte-là. Quelle que soit la façon dont ils ont été traités — si ce que l'on dit est vrai — ils n'ont été traités que selon ce qu'ils méritaient et encore. Vous allez me dire que vous n'approuvez pas le terrorisme, mais vous défendez ses auteurs, alors... que voulez-vous que l'on pense? Qu'attendiez-vous de M. Lesage, qu'il leur décerne à chacun un certificat de bonne conduite?

Je ne demande pas la corde pour tous ces membres du F.L.Q., mais ce sont de jeunes frais qui ont voulu jouer à la révolution, sachant très bien la gravité des actes qu'ils posaient puisque ce sont des étudiants à un niveau avancé alors qu'ils soient punis comme tels, afin qu'ils apprennent à leurs dépens qu'on n'attend pas à la vie de ses semblables sans sanctions. S'il y avait moins d'intellectuels dans le F.L.Q. vous occuperiez-vous autant de leur sort? Je ne fais qu'adm-

rer la justice et tout ce qu'elle a mis en branle pour venir à bout de ces jeunes dévoyés qui ne respectent rien d'autrui. Laissez la suivre son cours et les vaches seront bien gardées.

Quant à vous M. Jean Duceppe, dont le nom apparaît en tête de liste, vous avez été pris de panique un soir alors qu'on vous faisait des menaces de mort. Cette fois-là vous étiez heureux d'avoir recours à la police pour vous protéger. Ce soir-là vous n'aviez rien de désagréable à lui dire, elle protégeait votre petite vie. Pourtant ce n'était qu'une farce.

cher, mais on se mettra sur la finance".

Au fond, ces amoureux si peu romantiques sont des victimes de notre niveau de vie trop élevé. Tout le monde veut être comme tout le monde, c'est-à-dire, riche au moins de dettes. Ce serait vraiment un excès d'idéalisme que de vouloir se contenter de "deux coeurs et d'une chaumière". Mais ne sommes-nous pas en train de brûler toute la poésie de l'amour devant l'idole du "confort moderne"? En voulant tout avoir et tout de suite, on passe à côté de l'essentiel; les visiteurs vont peut-être admirer notre beau salon et notre cuisine-laboratoire, mais partiront-ils en se disant: "Comme ils sont heureux!"

Aux fiancés

Plaidoyer pour une vie simple

A regarder certains fiancés durant les semaines qui précèdent leur mariage, on se demande s'il y aura place pour l'amour dans leur future vie. Ils ne parlent et, semble-t-il, ne rêvent, que de vêtements, d'autos et de machines à laver. Leurs seuls soucis sont d'ordre financier: "ça coûte pas mal

Fiancés répétez-vous souvent les simples vers d'un grand poète, Victor Hugo, qui, pour une fois, voulut être simple: Notre maison Une maison petite, avec des fleurs, un peu De solitude, un peu de silence un ciel bleu, La chanson d'un oiseau qui sur le toit se pose, De l'ombre et quel besoin avons-nous d'autre chose?"

A St-Jérôme... on patine à reculons sur le Marché Public

C'EST NETTEMENT L'OPINION QUI SE DEGAGE A LA SUITE DE DEMARCHES ENTREPRISES IL Y A PRES DE DEUX MOIS PAR LA FEDERATION DE L'U.C.C. DE MONTREAL-ST-JEROME AUPRES DU CONSEIL DE LA CITE DE ST-JEROME CONCERNANT LE NOUVEAU REGLEMENT DU MARCHÉ...

Pour rappeler les détails précis de cette affaire, mentionnons que jusqu'au premier mai dernier, les cultivateurs de la région, en vertu du règlement alors en vigueur, versaient \$30, par an pour une place réservée et \$1.25 par jour lorsqu'ils l'utilisaient.

Le 10 avril, le conseil adoptait le règlement no C-330. Là où les cultivateurs sont les plus touchés, ce sont par les articles 15 et 16.

Premièrement, apparemment sous prétexte de déficit, l'on porte le coût journalier de location de \$1.25 à \$2.50 pour les détenteurs de places réservées et à \$5.00 pour les usagers qui n'ont pas de places louées...

Deuxièmement, le coût annuel de location passe de \$30, à \$60., \$55., ou \$50, par an, selon l'allée du marché. Pour les habitués de certains marchés publics, à première vue, ces tarifs peuvent sembler nor-

maux. Dans le cas du marché de la Cité de St-Jérôme, marché de détail, à faible débit, ils sont cependant prohibitifs et, à notre point de vue, non justifiables...

REPRESENTATION

A l'assemblée régulière du 22 avril, la Fédération pilotait une délégation d'une cinquantaine de cultivateurs et présentait une requête, signée par près de 200 cultivateurs, demandant une révision dudit règlement. Le Conseil consentit alors à entendre les représentants des intéressés et, à la lumière des arguments exposés, nous proposa une rencontre dans un bref délai pour étudier la situation plus à fond.

Quelques temps plus tard, le greffier de la Cité nous invitait à une réunion de la Commission de Police (Marché) qui eut lieu le 8 mai. Rendus là nous avons constaté qu'il ne s'agissait pas d'une réunion pour étudier notre problème mais bien celui d'un groupe de commerçants utilisant le même marché...

MEMOIRE

Nous avons tout de même remis à M. Robert Desjardins, maire, quelques copies du mémoire que nous comptions présenter à cette occasion afin de préparer la "prochaine" rencontre...

PLUS DE RENCONTRE

Apparemment, l'on a changé d'idée... Le 30 mai, nous écrivions de nouveau à Monsieur le Maire pour solliciter une ren-

Vous êtes moins peureux lorsqu'il s'agit de la vie de vos semblables, et c'était pour de vrai cette fois. Je m'excuse de vous dire ces choses, mais j'ai un tempérament aussi bouillant que le vôtre.

J'espère que vous mettrez autant d'empressement à publier cette lettre que vous en avez mis à publier votre fameuse pétition.

Adrienne Longpré,
 Les Saules,
 Québec

LETTRÉ OUVERTE

St-Sauveur-des-Monts, P.Q.
 le 21 juin, 1963

L'Avenir du Nord,
 295, St-Georges,
 St-Jérôme, P.Q.
 M. le rédacteur,

Après lecture faite de la critique de Georgette Dunnigan, concernant le concert donné par la chorale "Les voix des Laurentides", je fus franchement choqué de la teneur de cet article. On y mentionne en particulier le fait que l'exécution des chants au programme fut faite avec des erreurs dans la langue de "Shakespeare". Eh bien, il est certainement remarquable que cette déficience fut remarquée, car elle était pratiquement imperceptible; je trouve déjà merveilleux que cette chorale de Canadiens-français ait pu, même sans connaître la langue de "Shakespeare", donner une interprétation aussi exacte. Peut-être certains gens sont-ils trop renseignés pour admettre une si légère erreur...

On dit que les Canadiens-français sont favorisés pour jeter leur dévolu sur les gens qui veulent faire un effort pour apprendre la langue anglaise. Est-ce que l'article mentionné serait à l'appui de cette opinion...?

L'auteur mentionne aussi que les membres de la chorale tenaient en leurs mains des feuilles au concert discordant. Pour une chorale d'amateurs qui connaît peu la musique, je crois qu'il est normal que quelques chants soient exécutés en les suivant sur une feuille. Malheureusement, pour qui veut faire de la critique destructive, il restera toujours de la place pour le discrédit d'un groupe. Tâchons donc de voir toujours le meilleur en prenant bien garde de ne pas s'accrocher à des détails insignifiants.

A bon entendeur, salut!

Pierre Haché

Note de la rédaction :

Selon Larousse, une critique a pour objet de distinguer les qualités et les défauts d'une oeuvre littéraire ou artistique. C'est aussi un jugement porté sur une oeuvre musicale ou littéraire.

Monsieur, vous avez l'esprit très étroit si vous êtes choqué de la critique à l'endroit des Voix des Laurentides. Les détails insignifiants comme vous le dites, ont été soulignés justement pour aider ce groupe à mieux voir les légères imperfections et

contre... Nous attendons encore une réponse ou du moins un accusé réception... Cependant, le problème subsiste toujours pour le cultivateur; une fois de plus, il devient la brebis à tondre...

PAS LES SEULS USAGERS...

Les cultivateurs ne se sont jamais objectés à payer leur dû, leur écot, à la Cité de St-Jérôme. Ils ne veulent pas être, pour les Jérômiens, un fardeau financier... Ils sont prêts à défrayer le coût des services que la Cité met à leur disposition mais ne veulent pas payer pour les autres.

En effet, un sondage nous a permis de constater que le

marché n'opère qu'une journée par semaine (samedi) durant douze mois et deux jours (mardi et samedi) pendant quatre mois et demi. Une visite nous a démontré que les autres jours de la semaine, cette place est utilisée comme "superstationnement"... (asphalté et partiellement couvert)...

Cependant, les usagers de ce "terrain de stationnement" situé voisin du centre d'affaires, contrairement aux cultivateurs, ne paient rien.

ETUDE DE LA CITE

Lors de la réunion du 8 mai, les résultats d'une enquête menée par le Service de Police (Suite de la page 2)

à mieux les corriger. Les plus grands artistes ou aussi les amateurs qui le sont dans l'âme, sont à l'affût de ces critiques constructives pour apporter les corrections nécessaires à leur interprétation.

Vous n'avez pas lu l'article si vous dites que nous avons souligné des "erreurs" dans la langue de Shakespeare... nous avons tout simplement dit que la diction n'était pas aussi bonne qu'en français... nous n'avons jamais dit qu'il y avait eu des erreurs. Au contraire, nous avons dit que cela leur donnait du charme.

Quant au concert de feuilles, plusieurs sont du même avis que moi et ont déploré cet état de choses. Vous dites que pour des amateurs qui connaissent peu la musique il faut être indulgent... cette chorale, toujours avec des amateurs, a déjà présenté des concerts aussi difficiles si non plus, sans copie.

Sachez, monsieur, que je souhaite le succès de cette chorale peut-être plus que vous, pour des raisons que vous ignorez. Si cette critique que plusieurs lecteurs ont qualifiée de constructive, pouvait aider un peu les membres de cette chorale à s'améliorer, mon travail aurait porté des fruits et je n'en serais que plus heureuse, croyez-moi.

Il est vrai que certaines personnes ne souffrent jamais la critique; mais comme ici bas, rien n'est parfait, on ne peut s'améliorer qu'avec une critique franche et sincère, surtout si elle "pince" un peu. Il faut savoir accepter.

A bon entendeur, salut.

G. D.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

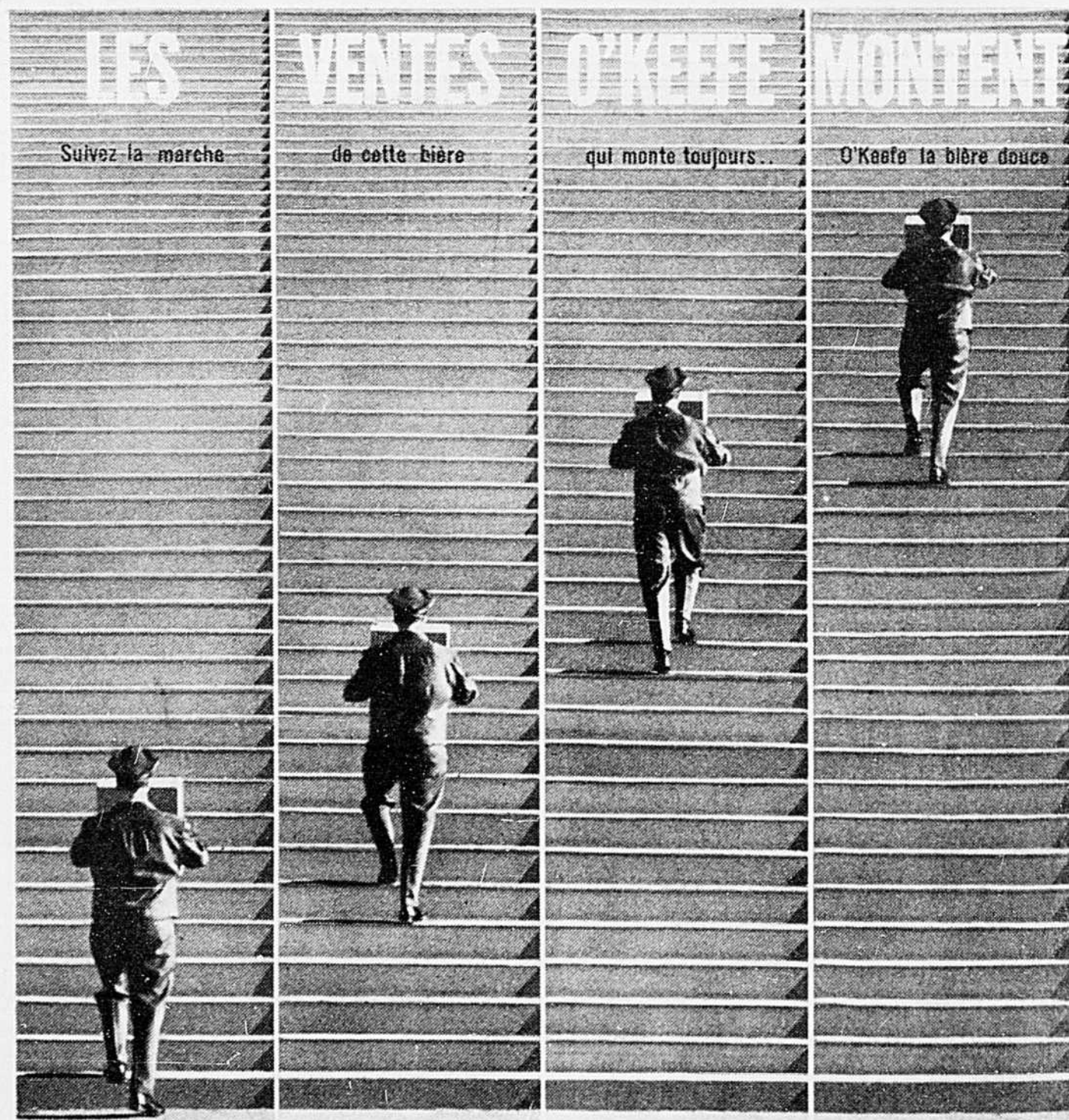
- * Mises au point
- * Peinture et débossage
- Service rapide

Tél.:
GE. 8-3541

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile



962, RUE LABELLE



"O'KEEFE EST À LA VOGUE!"
 LEONARD GRATTON, agent: "Il est étonnant de voir comme les gens suivent la tendance générale en faveur de la bière O'Keefe. Ils apprécient la douceur naturelle que lui confère le houblon sans graines. Peut-être serez-vous le prochain à l'adopter quand vous constaterez à quel point elle est douce et rafraichissante. Essayez-la et vous verrez!"



BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!

TOUTES NOUVELLES

Lessiveuse et sècheuse

ENTIEREMENT AUTOMATIQUES

de grand format

familial de 12 lbs

La meilleure valeur au Canada en lessiveuses et sècheuses de prix

budgetaire

Plus ces autres caractéristiques

- LESSIVEUSE
- Deux cycles — Normal et Délicat
- Choix automatique des températures de l'eau du lavage et du rinçage
- Lavage Magi-Matic Inglis

INGLIS LIBERATOR 1963



EN GRAND SPECIAL

\$389

LES 2 MORCEAUX

SECHEUSE

- Séchage sûr de tous les tissus
- Choix multiples de la chaleur
- Séchage à l'air froid
- Filtre à charpie au dessus

Service par expert

Plan de financement facile

AMEUBLEMENTS BLONDIN Enrg.

TEL. GE. 8-5318

314 LABELLE

ST-JEROME

OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

AA
INCORPORÉ 1939

- Charpente d'acier
- Escalier de sauvetage
- Erection avec "Crane"
- Service d'ingénieur
- Estimé Gratuit

Albert-André Lanthier,
prop.
St-Jérôme Tél. GE 8-6491

AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350 St-Jérôme

GE. 2-4248

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

268 rue St-Georges St-Jérôme

Mercredi, 26 juin 1963

en attendant la verte

J.G.D.

Le défilé de la Saint-Jean Baptiste a été selon plusieurs spectateurs, le mieux réussi à date. On estime à 15,000 le nombre des personnes qui ont applaudi les nombreux corps de cadets et majorettes, de même que les chars allégoriques. Le soir, au concert qui a été suivi du feu d'artifice, la foule n'a jamais été aussi nombreuse. On voyait des visiteurs de tous les endroits de la région. Malheureusement, plusieurs "pétards" ont manqué d'éclat. On regrette le temps où M. Maroni de la Montreal Fire Works avait la responsabilité du feu d'artifice. La finale n'a pas créé l'enthousiasme habituel des spectateurs. Espérons que l'on pourra voir de nouveau nos si beaux feux d'artifice d'antan.

Dimanche dernier, le gala des Gais Baladins a remporté un succès sans précédent. Dès jeudi, il ne restait aucun billet à vendre, et on avait "joué du coude" afin de trouver sa place.

Tous les corps invités au gala ont vraiment présenté un spectacle de grande classe. Soulignons le travail des Diplomates de Québec, qui ont présenté un numéro à nul autre pareil. Aussi, félicitations à nos Gais Baladins. Ils étaient bons l'an dernier, ils ont fait un progrès bien marqué; ils sont tout simplement formidables cette année. Ils iront loin... nos Gais Baladins.

L'an prochain, on verra probablement sept commissaires d'école au lieu de cinq. Le nombre des écoles augmente avec les années, et on a besoin de plus d'administrateurs. Par exemple, la paroisse qui est sous la juridiction de la Commission scolaire compte de 1500 à 1700 électeurs et n'a pas de représentant à la Commission. Une demande a été faite à Québec pour porter le nombre des commissaires à 7. Dans le grand St-Jérôme, un autre commissaire permettrait une meilleure répartition des tâches.

Tél. GE. 2-9707

BETON PREPARE

UNE INDUSTRIE DE ST-JEROME
977 RUE LABELLE

Marcel Lalonde
gérant général

Les vacances viennent à peine de commencer et déjà on se préoccupe de la rentrée des classes. C'est le casse-tête des commissaires.

En septembre, deux nouvelles écoles seront ouvertes: l'école Mère Marie-Anne, école secondaire pour filles, située rue Melançon compte 24 classes, laboratoires de langues, de physique et de biologie, sera la plus spacieuse de tout St-Jérôme. On y enseignera les cours scientifique, de la 8e à la 11e année.

L'école Prévost, située à l'ouest du pont Ste-Paule, sera pour le cours primaire de la 1ère à la 5e année, pour les résidents du quartier, puis le cours commercial pour garçons et filles, de la 10e à la 12e année.

N'effrayez pas vos jeunes enfants en menaçant de l'agent de police comme s'il s'agissait d'un croquemitaine. Vos enfants doivent au contraire, savoir que les policiers sont là pour les protéger en cas de danger, et non pour les "prendre", les "empêcher", les "mettre au cachot"...

Un enfant doit acquiescer le réflexe de s'adresser aux policiers dès qu'un danger le menace, que ce soit dans la rue ou à la maison. Apprenez même à vos enfants le numéro de téléphone du poste de police.

Le jardinage peut procurer une satisfaction personnelle tout en augmentant la valeur des propriétés, tel est ce que nous apprenons à la lecture de "Jardinons avec agrément", une brochure illustrée publiée récemment par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Cette brochure contient de nombreuses idées sur le jardinage ainsi que des conseils pratiques. Elle fut éditée par le service de l'agriculture de la Banque en relations étroites avec les experts canadiens en horticulture.

"Un bon citoyen, en achetant ou en louant une propriété, cherche généralement à en améliorer l'apparence", souligne la brochure. "La plupart de ces jardiniers trouvent aussi une satisfaction personnelle en constatant que leurs efforts rendent plus agréable le lieu où ils habitent et contribuent au charme de leur ville."

"Une maison dotée d'un beau jardin, remarque la brochure de la Banque, vous procure une fierté légitime et permet d'accroître la valeur de votre propriété."

Dans le journal anglais "The Gazette" de lundi matin, on a vu deux pages dédiées à la fête nationale des Canadiens-français... Tout en français, S.V.P. Bravo Messieurs...

Quand on accorde des contrats au plus bas soumissionnaire, on doit les respecter. C'est pourquoi ni les Officiers des auto-

L'EDUCATION ET L'ETAT

"L'éducation est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre, qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature, et par suite une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre; tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient" (Pie XI: Divini Illius Magistri).

Que faut-il entendre par bien commun temporel? Par bien commun temporel, il faut entendre tout ce qui contribue à la paix et à la sécurité des citoyens, tout ce qui maintient l'harmonie et la concorde à l'intérieur du pays ainsi que la paix avec les autres nations, tout ce qui contribue au développement économique, scientifique, culturel, social. Du fait que l'Etat a, à sa disposition, les moyens financiers nécessaires, il doit pourvoir à la construction et au maintien des écoles et des autres maisons de formation. Rappelons qu'il est aussi du droit de l'Etat d'établir directement des maisons de formation visant à un devoir civique particulier comme celui de la défense du pays et, cela, toujours en respectant les droits de la famille et de l'Eglise. Il appartient aussi à l'Etat d'assurer la moralité publique ainsi que la libre et tranquille pratique de la religion. Il ne faut pas s'étonner que le maintien de la moralité publique ainsi que l'assistance protectrice pour le libre exercice de la religion soient parmi les devoirs de l'Etat, car ces deux biens sont des conditions essentielles pour maintenir l'ordre public.

Puisque l'éducation appartient à la famille, à l'Etat et à l'Eglise, et non pas à l'Etat seulement, il est du devoir de l'Etat d'assurer, par sa législation, le respect des droits de la famille et de l'Eglise, en ce qui concerne l'éducation. Il appartient aussi à l'Etat de protéger l'enfant quand les parents ou ceux qui en ont la charge, négligent ou sont incapables de remplir ce devoir. Cette fonction de suppléance doit être remplie en accord avec les droits naturels de l'enfant et les droits surnaturels de l'Eglise. Mentionnons aussi qu'un gouvernement, non en tant que tel ou tel parti politique, mais en tant qu'Etat, a lui-même des devoirs de profession religieuse publique. L'Etat, en effet, existe parce que Dieu a créé l'homme essentiellement social. Une société pluraliste, celle qui comprend plusieurs dénominations religieuses, peut demander une absence de préférence vis-à-vis de telle ou telle dénomination particulière, mais non pas une neutralité qui va jusqu'à l'absence de profession de foi en Dieu. Dieu est l'auteur de l'homme et de l'homme social.

Vianney Dupré, ptre curé.

routes, ni même le gouvernement ne peuvent changer quoi que ce soit.

Naturellement, les camionneurs ne sont pas contents, mais il n'y a rien à faire.

Montants collectés par le département de Police, pour le mois de mai.

Amendes payées pour infraction au régl. C-223	\$ 624.00
Licences de chiens	\$ 46.50
Licences de bicyclettes	\$1,310.00
Taxe et surtaxe d'amusement	\$ 138.16
Divers	\$ 4.00
Permis de stationnement	\$ 80.00
Copies de rapports d'accidents	\$ 60.00
Panneaux-réclame	\$ 148.60
Inspections et permis de taximètres	\$ 3.50
Compteurs de stationnement	\$1,748.00
Somme remise au Trésorier de la Cité:	\$4,162.76
MARCHE	
Places louées du Marché	\$3,090.00
Places ordinaires du Marché	\$ 681.25
Permis de viande	\$ 110.00
Vente du papier	\$ 9.30
Balances	\$ 37.15
Somme remise au Trésorier de la Cité:	\$3,927.70

Les longues fins de semaines durant l'été sont devenues les plus dangereuses de l'année. Malgré tous les appels à la prudence, le nombre des pertes de vie augmente. D'autant plus, les fêtes nationales des canadiens sont trop souvent assombries par des tragédies de toutes sortes qui pourraient si bien être évitées.

"Comment expliquer que la population canadienne permette que le triste bilan de la circulation durant l'été se répète chaque année?" demande le président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, M. R. C. D'Alton. "C'est une chose qui n'intrigue toujours. Je crois que les canadiens ont une tendance à confondre liberté et licence, et à croire que les lois de la circulation sont seulement pour le voisin et que le grand mal est qu'on n'a pas le respect de la Loi" déclarait-il.

La partie la plus importante de l'automobile, c'est encore le conducteur. C'est lui qui en règle la vitesse et qui décide des risques à prendre. C'est donc son comportement qui est le plus important, fait remarquer la Ligue de Sécurité.

Si nos canadiens veulent réduire les accidents de la route tout en célébrant la fête du Canada, il faudrait qu'ils soient persuadés:

- 1 — Que la vitesse est encore ce qui cause le plus de pertes de vie sur la route.
- 2 — Que si vous buvez — Ne pas conduire. Si vous conduisez — Ne pas boire.
- 3 — Qu'il redouble de prudence quand la température est mauvaise.
- 4 — D'être sur le "qui-vive" le soir.
- 5 — De s'arrêter quand il se sent fatigué.
- 6 — Qu'une voiture en bon état évite bien des fracas et des tracés.
- 7 — De respecter tous les règlements de la circulation.

Si les automobilistes observent ces mesures de prévention routière, on a de bonnes chances de célébrer le jour du Canada en établissant un record de sécurité routière.

CHRONIQUE MUNICIPALE

par Jean Proteau

En l'absence de S. Hon. le Maire Robert O. Desjardins, le Maire-Suppléant, M. Bruno Martin, a présidé les délibérations du Conseil de lundi soir dernier.

Il serait possible que, dans un avenir assez rapproché, les membres de notre Corps de Police aient à leur disposition, des cours de judo, donnés par M. Philippe Wronski. Comme le Conseil étudie présentement la construction d'un gymnase pour nos Corps de la Police et des Pompiers, il serait préférable d'attendre le résultat de ces études pour prendre une décision dans cette ligne d'idée.

Les autos-patrouilles, mises à la disposition des Corps Feu et Police de St-Jérôme, sont dépourvues de tout équipement pour combattre les petites incendies ou les commencements de feu. Comme, habituellement, la police se trouve la première sur les lieux des sinistres, un équipement "d'instincteur chimique" sera installé sur trois autos-patrouilles de la Cité de St-Jérôme. Etant les premiers véhicules sur les lieux des feux, cet équipement sera d'une très grande utilité.

Pour la petite piscine, deux gardiens ont été nommés dernièrement. Il s'agit de M. Charles Paquette et de M. Rosaire Guindon qui toucheront \$1.25 de l'heure.

L'O.T.J. de St-Jérôme a demandé à la Cité de leur défrayer la location d'un lac afin d'offrir aux jeunes qui fréquentent, cet été, les terrains de jeux, un endroit tranquille et propice à la baignade.

A ce sujet, M. Lauzon, échevin du Siège No 6, se demande s'il ne serait pas préférable de se servir du \$5,000.00 accordés annuellement à l'O.T.J. pour acheter des jeux, pour monter des parcs d'amusement plutôt que de les diviser en salaire pour les moniteurs qui n'ont rien pour amuser les enfants. "Les enfants n'y vont pas; continue M. Lauzon, ils n'ont rien pour s'amuser."

Si la Cité avait reçu paiement de l'expropriation de l'auto-route, le projet pour la construction de piscines dans St-Jérôme se serait réalisé, l'étude ayant été commencée par les Ingénieurs. De plus, par ce paiement, la Ville tiendra à administrer les jeux d'été pour favoriser les jeunes dans l'avenir.

M. Lauzon a ajouté qu'en réservant les \$5,000.00 pour améliorer les jeux dans nos parcs, les moniteurs ne seront pas payés et de ce fait l'O.T.J. ne survivrait pas jusqu'en septembre.

M. Guy A. Piché, pour sa part, a bonne espérance pour l'O.T.J. "63" puisqu'elle sera menée par des moniteurs qui ont bénéficié de cours pour l'organisation de terrains de jeux, à Ottawa.

Pour en revenir à l'idée première, le Conseil s'est vu incapable de fournir un tel loyer aux jeunes de St-Jérôme. Il semble que des démarches dans le but de trouver une location beaucoup plus basse, apporterait des solutions favorables pour les jeunes. Un loyer plus abordable procurerait les mêmes avantages aux jeunes et la Cité contribuerait aux amusements de la jeunesse de St-Jérôme.

M. Jean-Charles Ouellette, Ingénieur de la cité de St-Jérôme et secrétaire de la Commission d'Urbanisme a fait parvenir au Conseil, mardi soir dernier, sa lettre de démission au service de la Cité de St-Jérôme. M. Ouellette s'associe à M. Bourassa, pour former un bureau du nom de "Bourassa & Ouellette, Ingénieurs-Consell".

Par sa lettre, M. Ouellette a souligné les deux années agréables passées au service de la cité de St-Jérôme.

Cette lettre de démission sera étudiée jeudi soir, lors d'une rencontre privée des membres du Conseil.

Une demande de soumissions en vue de démolir la bâtisse située au numéro 608 rue Labelle, avait été faite à la séance du 17 juin dernier. Les soumissions étaient acceptées jusqu'à mardi, le 25 juin.

Trois soumissions furent présentées mardi soir au Conseil. Les trois soumissionnaires demandent un versement de la ville pour la démolition de la bâtisse. Ce qui ne cadre "pas du tout" avec les idées des membres du Conseil qui s'attendaient à ce que la ville ait paiement du soumissionnaire pour démolir cette bâtisse. En d'autres mots, la Cité espérait vendre la bâtisse, à la condition que démolition soit effectuée.

Les trois soumissions furent retournées avec les dépôts de \$50.00.

M. Lauzon a suggéré d'attendre en octobre, soit pour les travaux de chômage.

Un contribuable dans la salle, M. Cloutier, démolirait la bâtisse pour \$800.00, que la ville verserait, tout en fournissant le matériel nécessaire pour planifier le terrain.

Le Conseil a cru préférable de refuser ces quatre soumissions et d'attendre en octobre avec les travaux de chômage.

Cette semaine, la Cité a accordé 7 permis de construction pour la somme de \$70,100.00.

La population jérômiennne fut surprise de la tournure du feu de la St-Jean. M. Lauzon se demande de qui relève l'échec de ce feu d'artifices: de la S.S.J.B. ou de M. Prud'homme? (M. Prud'homme est l'agent de la Cité pour les feux d'artifices.)

La S.S.J.B. n'est pas responsable, souligne M. Martin. A l'avenir, afin d'éviter un fait semblable à celui de dimanche dernier, des soumissions seront demandées des firmes qui se spécialisent en feux d'artifices.

A la suite de l'orage de samedi le 15 juin, plusieurs lettres signées par des contribuables ont été envoyées au Conseil. Encore une somme de dédommagements enregistrée...

M. Lajoie, ministre de la Jeunesse, a accusé réception de la lettre du Conseil, demandant d'agrandir l'Ecole des Arts et Métiers de St-Jérôme.

LES DROITS DE LA SOCIÉTÉ DOIVENT PRIMER CEUX DES ACCUSÉS ET DES SUSPECTS

par Eugène L'HEUREUX

C'est en notre simple qualité de citoyen que nous traiterons, brièvement, d'ailleurs, le problème social difficile, mais primordial, du juste équilibre à maintenir entre la liberté des individus et la sécurité de la société.

Comme citoyen jaloux de ses droits personnels, mais encore plus intéressé à vivre dans une société protégée contre les coups des saboteurs et des séditeux, nous ne voulons pas que la société soit la dernière servie, dans une circonstance grave comme celle qui l'oblige présentement à se défendre contre les semeurs de bombes et d'incendies.

La conduite de tous les policiers montréalais a-t-elle été irréprochable durant le drame de l'arrestation prudentielle de seize personnes vraisemblablement susceptibles d'éclairer un peu les tribunaux quant aux agissements du groupe férocement clandestin du F.L.Q.? — Nous ne le savons pas.

Mais nous sommes tellement habitués à entendre ridiculiser la police par une foule de gouailleurs, inconscients du mal qu'ils font et dépréciant à la légère un organe aussi essentiel au fonctionnement normal de la démocratie, que nous présumons passablement exagérés les racontars dirigés contre la police en ce moment.

Par ailleurs, nous savons de façon certaine que les terroristes ont causé la mort d'un homme, ont plongé un policier dans un coma de huit ou dix jours, et avaient annoncé effrontément leur intention de poursuivre la série de leurs attentats criminels.

Nous ne voulons chicaner ni la Police montréalaise ni ses détracteurs sur la procédure à suivre pour arrêter les suspects dans un cas comme celui du terrorisme.

Quelqu'un a eu parfaitement raison de dire que "lorsqu'elle doit lutter pour écraser un mouvement révolutionnaire et anarchiste, c'est le temps, pour la police, d'utiliser tous les pouvoirs, même exceptionnels, dont la démocratie permet l'usage, dans tous les pays où elle est mise en danger."

Et il convient d'ajouter que, dans le cas d'un doute sérieux, c'est à la société, non aux criminels et aux suspects, qu'il faut en accorder honnêtement le bénéfice.

Les chefs politiques et les dirigeants de l'opinion publique ne doivent pas risquer de sacrifier cinq millions de Québécois respectueux des lois, de la vie d'autrui et de la propriété, à une petite poignée de terroristes et à ceux qui ont l'imprudence de se compromettre avec eux.

Nous aussi nous tenons pour sacrés les droits personnels de l'individu. Mais ce qui complique très gravement à nos yeux cette question du respect des droits personnels, en certaines causes criminelles où la sécurité de l'Etat se trouve menacée, c'est l'indignité de quelques individus dont la déloyauté envers leurs frères les hommes accuse des proportions révoltantes.

Si la Démocratie veut survivre, elle devra cesser de subordonner ces quelques individus, auxquels nous aimerions bien faire confiance même généreusement... si ce n'était pas contraire à l'instinct de conservation le plus élémentaire.

A tout prix nous devons prévenir le suicide de la Démocratie par inadvertnance.

Eugène L'HEUREUX

M. Lajoie souligne qu'il prend la question en main.

M. Lauzon, échevin du siège #6, fut nommé Maire-suppléant pour les prochains trois mois, soit les mois de juillet, août et septembre.

Les cultivateurs et commerçants du marché ont demandé au Conseil d'allonger les heures de vente d'une heure, le samedi, soit de porter de 5 heures à 6 heures, la fermeture du marché. Le Conseil tolérera la dernière heure pour la saison estivale.

Ste-Thérèse St-Jérôme

CONTRACTEUR GENERAL

H. J. O'CONNELL Limited

PROPOS FEMININS

par Georgette DUNNIGAN



La crème glacée aux fraises fraîches se fait belle



Élégant est l'adjectif approprié pour décrire ces trois nouveaux desserts créés par le Service des produits du lait en l'honneur du Festival national de la crème glacée aux fraises fraîches. Chacun met en vedette de la crème glacée aux fraises fraîches dans une nouvelle sorte de croûte. Ce dessert congelé d'une grande élégance n'a pas besoin d'être réservé aux occasions spéciales. La crème glacée est le dessert favori de tous les âges et elle se présente tout aussi bien dans un cornet que dans une coupe de fin cristal. Arrosée d'une sauce ou d'une garniture, elle est encore plus irrésistible. Qu'elle soit servie telle quelle ou nappée de sauce, la crème glacée aux fraises fraîches (ou toute autre crème glacée en fait) devrait être à son meilleur. Pour cela, laissez amollir légèrement avant de la servir. Quelques minutes à la température de la pièce ou un petit moment au réfrigérateur, la rendront plus facile à servir et plus délicieuse que jamais.

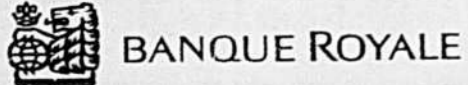
TARTE GLACÉE AUX FRAISES DANS UNE CROUTE AU CHOCOLAT ET AU COCO
Des cuillerées de crème glacée aux fraises sont empilées dans une croûte au chocolat, un véritable bonbon. La croûte peut se faire d'avance et se refroidir jusqu'au dîner. On l'expose ensuite à la température de la pièce et juste avant le dessert on l'empli de crème glacée aux fraises.

TARTE GLACÉE AUX FRAISES DANS UNE CROUTE AU CHOCOLAT ET AU COCO
8 portions
1 paquet (6 on.) de chocolat semi sucré en petits morceaux
1/4 tasse de crème de table ou de lait évaporé
2 tasses de noix de coco filamment ou râpée
— oOo —
1 pinte de crème glacée aux fraises fraîches
Fondre le chocolat au bain-marie. Retirer du feu et incorporer lentement la crème ou le lait évaporé. Remuer jusqu'à obtention d'une texture lisse. Ajouter la noix de coco et bien l'enrober de chocolat. Presser le mélange également avec le dos d'une cuillère dans une assiette à tarte de 9" de diamètre. Refroidir plusieurs heures ou jusqu'à fermeté. Environ 20 minutes avant de



financez-le d'avance avec un prêt plan-à-Terme

Avant d'entamer des négociations avec un vendeur, passez à la Banque Royale pour obtenir la somme dont vous avez besoin. Avec un plan-à-Terme de la Banque Royale, vous bénéficiez d'un intérêt raisonnable, d'un service rapide (souvent moins de 24 heures) et d'un délai de 36 mois pour le remboursement. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Le prêt comporte une assurance-vie. Renseignez-vous donc à la Banque Royale sur les prêts plan-à-Terme — avant même de voir les commerçants en voitures, appareils ménagers ou autres articles dont vous avez besoin.



St-Jérôme: G. E. BORDUAS, gérant
Succursale à Ste-Thérèse et Rosemère

servir retirer la croûte du réfrigérateur et laisser amollir légèrement. Remplir de crème glacée aux fraises fraîches.

TARTE SURPRISE AUX FRAISES — Voici une jolie tarte chiffon toute rose. Elle est à base de gelée aux fraises dans laquelle on fond de la crème glacée. Celle-ci y perd son identité mais confère à la tarte une texture et une saveur incomparables. Nous avons utilisé une croûte ordinaire mais une croûte aux miettes de biscuits pourrait la remplacer avantageusement.

TARTE SURPRISE AUX FRAISES (1 tarte de 9")
1 croûte à tarte cuite et refroidie de 9" de dia.
— oOo —
1 paquet (3 ou 4 on.) de gelée aux fraises en poudre
1 tasse d'eau bouillante
1 chopine de crème glacée aux fraises fraîches
1/2 c. à thé de zeste de citron râpé
2 blancs d'œufs
3 c. à table de sucre
Dissoudre la gelée en poudre dans l'eau bouillante. Incorporer la crème glacée et bien mélanger jusqu'à dissolution complète. Incorporer le zeste de citron. Mettre au froid pour faire prendre partiellement. Battre les blancs d'œufs ferme; ajouter graduellement le sucre et continuer de battre jusqu'à formation de pics. Incorporer la meringue dans le mélange aux fraises. Verser dans la croûte à tarte et faire prendre ferme au froid. Garnir de crème fouettée et de fraises fraîches.

TARTE NEGRILLON-MERINGUE — Si vous n'avez jamais servi de crème glacée dans une croûte de meringue vous avez manqué quelque chose. Essayez donc cette meringue dans laquelle des miettes de biscuits mettent de la saveur et de la couleur. Vous verrez l'étonnement de vos invités quand vous servirez ce dessert somptueux.

TARTE NEGRILLON-MERINGUE (8 portions)
3 blancs d'œufs
1/4 tasse de sucre granulé fin
1 c. à thé de vanille
1/4 tasse de fines miettes de gaufrettes au chocolat
— oOo —
1 pinte de crème glacée aux fraises fraîches
1 chopine de fraises écrasées, légèrement sucrées ou de fraises congelées décongelées
Tapiser une assiette à tarte de 9" de dia. de papier d'aluminium badigeonné de beurre. Préchauffer le four à 350°F. Battre les blancs d'œufs ferme, ajouter le sucre, une c. à la fois et battre jusqu'à formation de pics. Incorporer la vanille et les miettes de gaufrettes. Verser le mélange dans l'assiette à tarte préparée et bien étendre avec une spatule de manière à faire un bord haut et à laisser une cavité au centre. Cuire à four préchauffé environ 30 minutes ou jusqu'à ce que la meringue soit complètement sèche. Refroidir à fond. Enlever avec soin du moule et retirer le papier d'aluminium. Remettre dans l'assiette à tarte. Remplir la cavité de crème glacée et couvrir de fraises écrasées.

Votre été sera agréable ou tragique selon que vous en déciderez vous-même

Les quelques minutes que vous aurez consacrées à l'étude de méthodes préventives pour assurer votre sauvegarde au cours de l'été, contribueront peut-être à faire de votre été une saison de plaisir plutôt qu'une saison de tragédie, déclare la Ligue canadienne de la sécurité. Voici quelques exercices qui, selon la Ligue, vous permettront de sauver des vies, peut-être même la vôtre :
La respiration artificielle — Les nouvelles techniques de resuscitation pratiquement en usa-

Instruction, Formation et Emploi



Depuis quelques années, une révolution s'opère au Canada — une révolution de l'emploi qui influera presque certainement sur l'avenir de vos enfants.

L'utilisation de machines meilleures et plus nombreuses et le perfectionnement des méthodes de travail ont peu à peu supprimé des milliers d'emplois qui exigeaient peu d'instruction ou de formation, au point où les emplois non spécialisés ou semi-spécialisés ne représentent plus que 30 p. 100 du total des emplois au Canada. En même temps, les occasions d'emploi augmentent proportionnellement pour les porteurs de certificats d'apprentissage et pour les diplômés d'instituts de technologie, d'écoles secondaires, d'écoles de métiers et d'universités.

La portée de tout ceci par rapport à l'avenir de vos enfants saute aux yeux. Ceux qui quittent l'école trop tôt pourraient se voir refuser l'accès à 70 p. 100 des emplois au Canada, de ce fait, voir leurs gains limités pour la vie, trouver fermé le chemin qui mène au perfectionnement dans l'industrie et souvent être forcés de se contenter de positions sans avenir et peut-être même en être réduits à une vie sans sécurité et à de longues périodes de chômage.

Il va de soi que les parents ne peuvent forcer leurs enfants à embrasser telle ou telle carrière, mais il ne fait pas de doute que notre devoir est de souligner la nécessité de prévoir et de former des projets pour l'avenir et de leur faire comprendre de bonne heure et une fois pour toutes la valeur d'une instruction solide, d'une formation méthodique et d'un civisme de bon aloi.

Trop souvent, les parents ont l'impression que leurs enfants ne sont tenus de poursuivre que des études théoriques et ils les portent ainsi à négliger les excellentes perspectives d'avenir qu'offrent les écoles secondaires techniques et professionnelles, les instituts techniques et les programmes d'apprentissage et de formation dans les métiers ou autres occupations.

On ne saurait trop insister sur l'importance de l'instruction et de la formation pour assurer plus tard la sécurité à vos enfants. Ils vont entrer dans un monde de travail qui continuera d'être témoin de grands changements dans les occupations particulières et dans la structure de l'emploi en général. Ils devront avoir la souplesse qui s'acquiert par une bonne instruction et une formation soignée.

Encouragez-les à se préparer autant que possible en acquérant des connaissances et des aptitudes utiles avant de se chercher du travail pour la vie.

La natation est pourtant un exercice facile qui s'apprend rapidement, déclare la LCS, quelque soit l'âge de l'élève. De plus, c'est un sport très plaisant. On n'a qu'à s'informer auprès de la Croix-Rouge, du YMCA ou du YWCA.

Le canotage — Si vous êtes un nouveau fervent de ce sport, la LCS vous prie de prendre note du conseil suivant : chaque fois que vous verrez, accroché au mât d'un bateau, un drapeau rouge sur lequel se découpe en diagonale une ligne blanche, gardez votre distance ! Ce drapeau indique qu'un plongeur est à l'eau ; en s'approchant du bateau en question, on risque de causer des ennuis sérieux au plongeur. Le directeur de la Li-

A ST-JEROME . . .

(Suite à la page 4)
furent donnés aux participants. Plus de 300 voitures avaient utilisé, le même vendredi soir, les quelques 200 places disponibles. Au cours d'une visite sur semaine, nous avons pu compter 80 voitures et pas un seul cultivateur. A l'assemblée du 13 mai, en réponse aux demandes du groupe de commerçants mentionnés précédemment, d'après ce que nous ont rapporté les journaux, sauf un échevin. Les autres échevins (et le maire est du même avis) se sont objectés à l'ouverture du marché les vendredis pour laisser d'abord le plus de place possible au stationnement des voitures des clients du centre.

Les cultivateurs de la région qui utilisent ce marché ne veulent pas dicter la ligne de conduite à suivre aux autorités de la Cité. Ils auraient cependant été très heureux d'être consultés avant l'approbation dudit règlement, comme d'autres groupes l'ont été lorsqu'il s'agissait d'étudier la possibilité d'ouvrir le marché le vendredi. Ils se seraient même "contentés" d'être consultés après l'entrée en vigueur du règlement en question.

Il semble que l'on ait plutôt préféré sembler acquiescer devant eux pour DECIDER de patiner à reculons une fois qu'ils étaient partis.

La Fédération de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme par Jean-Paul LAURIN secrétaire organisateur-syndical

GRAND GALA . . .

(Suite de la page 1)
monieux en faisant courir pour vous ses doigts agiles sur le clavier. Des morceaux de tous les genres, populaires comme classiques, seront tout aussi parfaitement interprétés au piano. Cette partie du programme sera des plus intéressantes. Ne manquez pas de vous y rendre, car c'est pour vous une innovation de talents jérômiens.

Une autre partie du programme du "Grand Gala des Jeunes Artistes" sera occupée par l'"imitable" imitateur Roland Guy, artiste de talent, connu lui aussi des milieux étudiants. Il vous fera rire, il vous enchantera par ses tours et ses imitations.

Donc, rendez-vous vendredi, le 28 juin, à 8 heures, au Centre Diocésain. Venez applaudir et encourager avec le groupe otjiste tous ses jeunes talents de chez-nous.

A vous, parents, une invitation pressante est adressée. Nous vous attendons avec le sourire et tout le "pep" que vous connaissez aux moniteurs et monitrices. Ce sera une belle occasion pour vous de rencontrer ceux qui amuseront vos enfants pendant les vacances.

Soyez au rendez-vous, tous sont invités. L'entrée n'est que de cinquante sous (.50). Des billets seront en vente à la porte. Les profits seront versés aux fonds de l'O.T.J., donc, destinés à amuser vos enfants. Bienvenue à tous.

Le Comité Central O.T.J. de St-Jérôme.

AVIS . . .

(Suite de la page 1)
gements et du travail sessionnel, il lui a été impossible d'assister aux cérémonies de l'Intronisation de Son Excellence Mgr Paul-Emile Charbonneau, premier évêque de Hull, cérémonies qui ont eu lieu aujourd'hui, jeudi le 27 juin.

Un Congrès National à Sherbrooke

Chaque année, le Service National de Préparation au Mariage réunit en congrès ses responsables diocésains venus de tout le Canada français. De fait dix-huit diocèses seront représentés.

La délégation du diocèse de Saint-Jérôme sera formée des responsables suivants: Ghislaine Brière, de Saint-Jérôme, Raymond Thériault, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, Bernard Ouellette, de Lachute, et Denis Guindon, de Saint-Jérôme. L'aumônier diocésain du S.P.M. et de la J.O.C., l'abbé André Racine, participera également à ce congrès.

Cette réunion d'importance nationale aura lieu à la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, du 29 juin au 1er juillet prochain.

On sait que notre diocèse est un de ceux où les futurs mariés qui suivent les cours du S.P.M. sont les plus nombreux. Chaque année, plusieurs séries de cours se donnent à divers endroits. Avec M. et Mme Gaë-

Résultat du Concours de la J. I. C. F.

Les membres de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine (J.I.C.F.) du diocèse de Saint-Jérôme remercient tous ceux qui ont participé au tirage organisé dans le but de subvenir à leur besoin.

Le Billet gagnant porte le nom de M. Luigi Di Martella, 876 rue St-Georges, à Saint-Jérôme.

Le tirage a eu lieu à Lachute, le 18 juin dernier lors d'une réunion du mouvement.

tan Sirard, de Saint-Jérôme, travaillent 70 responsables et 125 conférenciers répartis dans tout le diocèse.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONFIEZ-NOUS LE SOIN DE VOTRE TERRASSE . . .



Nous faisons tout pour embellir l'entourage de votre maison

Sans aucune obligation consultez

Georges Lorrain PAYSAGISTE

26 rue Latontaine — St-Jérôme

Tel. GE. 8-6155

NOUS RECOMMANDONS LA SECURITE ROUTIERE A TOUS LES ECHELONS

Surveillez notamment nos enfants au cours DES GRANDES VACANCES

POUR VOTRE SECURITE PERSONNELLE

L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCE DE ST-JEROME

pour VIE - FEU - VOL - ACCIDENT AUTOMOBILE

Georges Allaire
273, St-Georges GE. 2-4607
Tél.: GE. 8-1241

Henri Blondin & Fils
Henri BLONDIN, Yvon BLONDIN
J. Paul BLONDIN
236, Parent, Edifice Parent
Suite 22

Maurice Dupras Inc.
Maurice DUPRAS et Louis BELEC
Vincent SABOURIN
434, Labelle GE. 8-4141

J. Rostand BEAUBEJOUR
W. Paul BEAUBEJOUR
Tél. Bureau: GE. 2-9764

C.-A. Lorrain & Fils Inc.
295 rue Saint-Georges
Edifice Beaulieu — Suite No 1

Rodolphe-S. Roy
GE. 2-4201
161, St-Georges — St-Jérôme

René St-Vincent
336, Labelle — GE. 2-7579

Jacques Fleurant
102 Montigny — GE. 8-5851

Bélanger & Viau Inc.
ROLAND VIAU, Prés.
176, Labelle — GE. 8-3412

Jean-C. Cadieux
558, Fournier — GE. 2-4533

Guy Forget
194 Adélaïde — GE. 8-6913

Yvan Pilon
682 Ave Parent — GE. 8-3456

J.-E. St-Denis
270, De Vilemure — GE. 2-4691

Roger Bélanger
Bureau: 202 St-Georges
GE. 8-1553 — R44, 137 Laflamme

Gontran Latour
BUREAU 320 St-Georges
RESIDENCE GE. 8-6256
284 Brière GE. 2-4515

Tout pour votre foyer

- Draperies faites sur mesure
- Rideaux
- Draps et taies d'oreiller
- Serviettes
- Couvertures
- Parures de lit
- Etc., Etc.

NOUS AVONS TOUS LES ARTICLES DE LINGERIE DE MAISON

HAJALY & FRÈRE INC.

297, St-Georges GE. 8-8124 Saint-Jérôme

Programme du Festival de Tennis du C.T.L.I.

DU 30 JUIN AU 6 JUILLET 1963

Dimanche le 30 juin 1963 : Ouverture officielle du Tennis municipal.

7.30 h. p.m. : arrivée des invités d'honneur.
8.00 h. p.m. : Gais Baladins.
8.10 h. p.m. : Bénédiction par le Chanoine Paul Labelle.
8.15 h. p.m. : Discours du Président du C.T.L.I.
8.25 h. p.m. : Discours de Son Honneur le Maire.
8.30 h. p.m. : Match de tennis : J. Laverdure vs D. Crotty.
10.00 h. p.m. : Réception officielle au Club de Curling.
Lundi le 1er juillet '63 : Au cas de pluie le 30, ouverture officielle. Tennis municipal gratuit. Cours de tennis gratuit (7 à 10 h. p.m.)

Mardi le 2 juillet '63 : Soirée-forum au Centre diocésain à 8.00 h. p.m. Dialogue adultes-jeunes. Invitations aux parents, officiels, associations et toute la population. Huit membres de la direction présenteront une communication suivie de discussions.
Mercredi le 3 juillet '63 : Tournoi-invitation au parc de la Durantaye à 7.30 h. Le parc Papineau vs St-Jérôme. Tournois successifs de simples, doubles et mixtes. Remise de trophées. Feu de camp et soirée vers 10 h. sur le terrain des F.E.C.

Jeudi le 4 juillet '63 : Soirée-forum des membres du C.T.L.I. à 7.30 h. p.m. Orientation du mouvement — remise en question des objectifs, des symboles, du nom du Club — Planification et avenir — débats.

Vendredi le 5 juillet '63 : Remise de la soirée de mercredi en cas de pluie. Tennis municipal gratuit et cours de tennis gratuit.

Samedi le 6 juillet '63 : A 8.00 h. p.m. : GALA DANSANT A L'ARENA MUNICIPAL : \$1. (entrée). CLOTURE OFFICIELLE DU FESTIVAL DE TENNIS. Artistes invités : Deux orchestres professionnels, Gais Baladins, Joël Denis et son ensemble, Serge Laprade, Claude Valade, Monique St-Onge, André Guy, André Bertrand, The Best Four, etc... Toute la population est invitée à six heures de frénésie de huit heures à deux heures.

Bienvenue à toute la jeunesse jérômiennne !
Toute la semaine : vente de billets pour le GALA et de programme-souvenir.

Le Comité de direction du Club de Tennis Laurentien Inc.

Le 6 juillet

Le Gala des Galas au C.T.L.I.

(par Ginette Durand)

Le début de la belle saison nous ramène l'époque des grands galas annuels... Certes, St-Jérôme n'en est pas privé. Le Club de Tennis Laurentien Inc., offre aussi son grand gala, mais un gala pas tout à fait comme les autres, un gala d'une très grande envergure qui présentera à la foule assemblée ce soir-là à l'arena de St-Jérôme, un spectacle exceptionnel.

En effet, c'est le 6 juillet au soir que les jeunes d'âme et d'âge pourront applaudir un Serge Laprade en pleine forme, une Claude Vallade plus jolie et plus en voix que jamais, un Joël Denis qui n'aura rien perdu de la verve et de la bonne humeur que nous lui connaissons à la télévision, une Monique St-Onge charmante et toute jérômiennne.

La soirée sera animée par un moniteur bien connu des amateurs de CKJL, un type sympathique, un ami des jeunes, M. André Guy. M. André Bertrand sera également de la partie en tant qu'animateur et chanteur.

Si vers les huit heures du soir vous entendez la musique entraînant des Gais Baladins, n'hésitez pas; suivez-les. Ils se rendront à un des meilleurs spectacles de l'année à St-Jérôme. Plus de deux mille personnes sont attendues.

A part le spectacle des artistes ci-haut nommés, l'assistance pourra danser à sa guise sur l'immense piste de l'arena. Deux orchestres professionnels feront les frais de la musique.

Somme toute, une soirée de choix, du plaisir et de l'entraînement voilà ce que le C.T.L.I. vous offre en plus de l'occasion d'encourager moralement

Champions de ski nautique à Ste-Agathe les 29 et 30 juin

Les meilleurs skieurs nautiques venant des quatre coins du Canada prendront part au Grand Tournoi "Trophée Canadien" qui aura lieu à Ste-Agathe, les 29 et 30 juin.

Les étoiles favorites sont Jean Rodrigue, Québec, Georges Denniston, Toronto, David Lean, Belleville et Bob Boccock Ste-Agathe. Chez les dames, Jackie Lecompte, Drummondville, Judy Moll, Toronto, Audrey Gallagher, Montréal.

La compétition débutera à 9.00 A.M. samedi le 29 juin et continuera le 30 juin à 10.00 A.M.

L'endroit est idéal, des tables de pique-nique seront à la disposition des spectateurs.

Ce grand championnat est sanctionné par le Canadian Water Ski Association et organisé par le Club de Ski Nautique des Laurentides.

200 golfeurs au KINSMEN OPEN

Damien Gauthier à Lachute le 29 juillet

Le professionnel attiré du club de golf MUNICIPAL de Montréal, Damien GAUTHIER, a confirmé sa participation au KINSMEN OPEN, lequel sera disputé sur les links du club de Lachute.

Damien GAUTHIER, un ex-jérômienn qui viendra renouer connaissance avec ses amis d'antan, jouera en compagnie de Jack BISSEGER, pro à Val-Morin et compétiteur du Grand Circuit Américain, de Jean-Guy PERIARD, pro à Beloeil et André GAGNIER, pro à CEDARBROOK.

Les billets s'enlèvent rapidement et les golfeurs qui ne veulent pas être déçus devraient communiquer immédiatement avec les membres du Club KINSMEN de St-Jérôme.

LA PETITE LIGUE DE BASEBALL

par Jean Bellemare

LES KINS RED TOUJOURS EN TETE ET LA POLICE A LA RECHERCHE DE SA PREMIERE VICTOIRE.

Les Reds d'Yvon Martin sont toujours en tête de la ligue, n'ayant pas subi la défaite en six parties, une de ces parties a été nulle. Les Braves qui sont bons 2e n'ont qu'une défaite, et ce, aux mains des Reds. La Police de Bernard Levert est toujours à la recherche de leur première victoire, mais ce club s'améliore de parties en parties et le jour n'est pas loin, où la victoire leur sourira.

Dans les parties jouées la semaine dernière, les Kins Blue ont battu la Police par 11 à 7. Larouche des Blues n'accorda que sept coups sûrs et remporta la victoire. Lecouedic, le lanceur débutant, subit la défaite. Mario Desjardins frappa trois coups sûrs pour les Blues.

KINS RED 10 — LEGION 7
Robert Guindon frappa son 4e circuit avec deux hommes sur les sentiers à la première manche, pour donner une avance confortable à son club. Marcel Martin remporta sa 3e victoire contre aucune défaite. Macchabée lança toute la partie pour le Legion, mais fut débité de la défaite. Michel

LES DIX MEILLEURS FRAPPEURS

	ab	h	cc	bb	moy.
R. Guindon, Red	20	14	4	1	.750
R. Rochon, Braves	13	8	0	8	.615
S. Landreville, Police	18	10	0	1	.553
J. Schlybeurt, Legion	11	6	0	4	.545
M. Desjardins, Blue	24	13	0	2	.541
F. Lalonde, Braves	15	8	1	4	.533
D. Blondin, Rotary	15	7	2	10	.466
L. Parent, Legion	15	7	0	6	.466
Y. Corbeil, Blue	24	11	0	3	.458
S. Gascon, Police	26	10	0	2	.384



CHRONIQUE COLOMBIENNE

Dernièrement au local du Conseil avait lieu l'élection du nouveau Conseil pour l'année 1963-64. Le résultat du scrutin fut le suivant :

M. le Chanoine Paul Labelle demeure notre aumônier.

M. Philippe Thivierge, Grand Chevalier;

M. Gaston Robitaille, Député Grand Chevalier;

M. Georges Allard, Chancelier;

M. J.E. Saint-Denis, Cérémoniaire;

M. Robert Desjardins, Secrétaire trésorier;

M. Jean-Pierre Dubois, Secrétaire Financier;

M. Roméo Turner, Secrétaire archiviste;

Me Jean Guérin, Avocat;

M. Jean Giroux, Première sentinelle intérieure;

M. Jacques Brissette, Deuxième sentinelle intérieure;

M. Jules Légaré, Première sentinelle extérieure;

M. Yvon Gougeon, Deuxième sentinelle extérieure;

M. Lionel Plouffe, Premier syndic;

M. Jacques Ratelle, Deuxième syndic;

M. Léo Blondin, Troisième syndic;

M. Hector Sauvé, Premier porte-drapeau;

M. Edgar Martin, Deuxième porte-drapeau;

M. Ronald Ratelle, Publiciste;

M. L. Fyfe, Président du comité en six points;

M. Raoul Bellerose, Ex-Grand Chevalier Ex-Officio.

Il y aura assemblée du nouveau conseil le 3 juillet.

Le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb aura lieu au cours du mois de juillet, à une date qui sera annoncée en

Jérôme a pu s'en rendre compte, les Chevaliers de Colomb ont souscrit un magnifique char allégorique dans la parade de la St-Jean Baptiste. Notre Saint Père le Pape était représenté par notre Grand Chevalier le Frère Philippe Thivierge et les Cardinaux par les Frères Lionel Plouffe, Gaston Robitaille, Edgar Martin et O. Riopel, qui se sont très bien acquittés de leur tâche. Nous tenons à remercier la population de St-Jérôme pour l'accueil chaleureux fait à notre char et nous espérons qu'à la prochaine, les Chevaliers seront encore là pour faire leur part.

Et sur ce, à la semaine prochaine pour d'autres nouvelles.

Philippe Thivierge, Grand Chevalier.

Service de Préparation au Mariage

Le S.P.M. organise pour l'été une nouvelle série de cours pour tous les fiancés du diocèse. Ces cours débuteront jeudi le 4 juillet au Centre Diocésain de Saint-Jérôme à 8.00 h. Ces cours seront terminés pour la fin d'août. Tous les fiancés intéressés à bien préparer leur mariage, n'ont qu'à se rendre pour s'inscrire au premier cours.

Pour tous autres renseignements vous pouvez communiquer avec: Mme Gaétan Sarrard, 581 rue Labelle, Saint-Jérôme, Tél.: GE. 8-3444.

AMICALE DES ANCIENS F.E.C. ST-JEROME

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

OBJECTIF
1000 MEMBRES

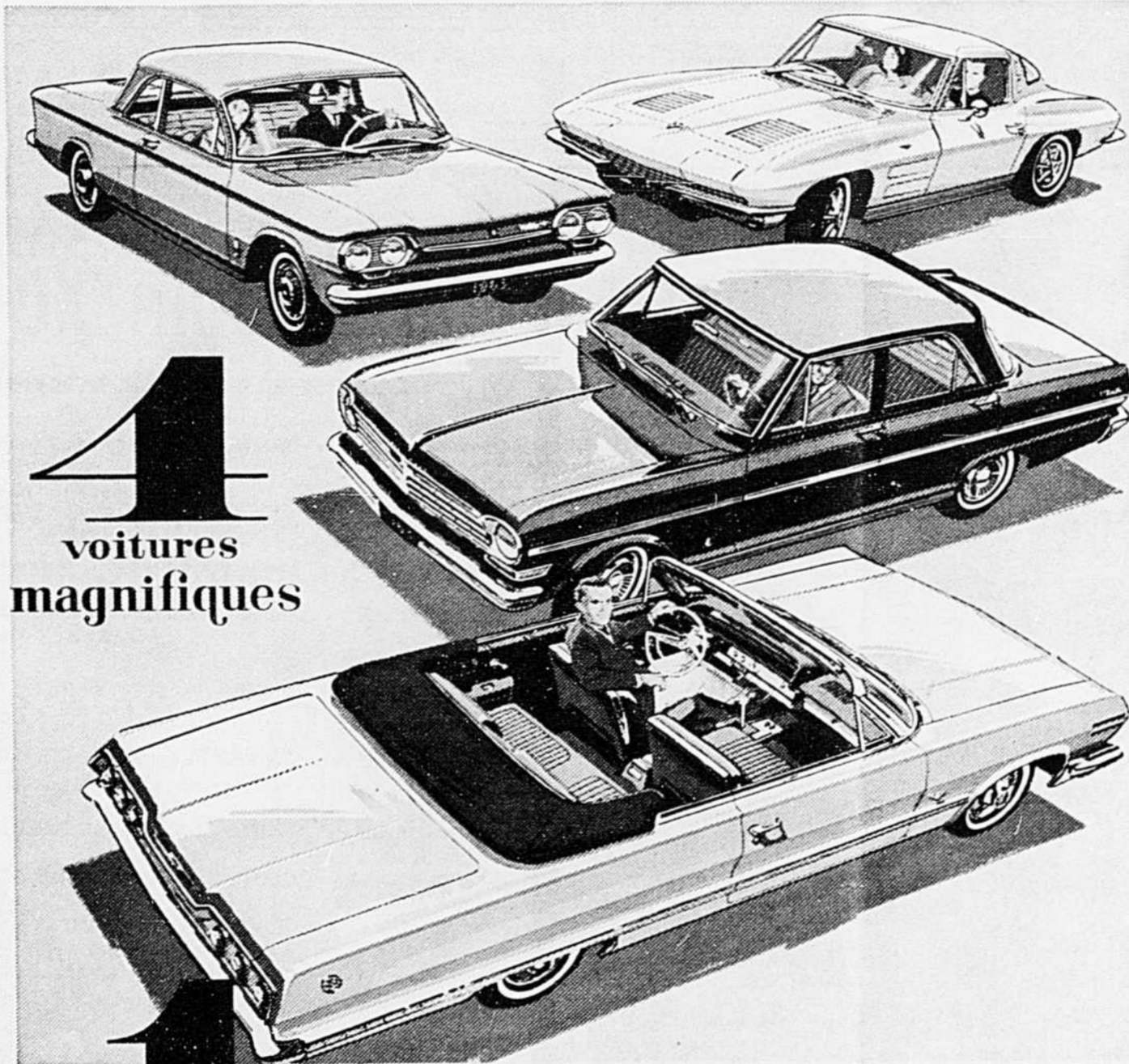
Du 12 juin au 15 juillet 1963

Joignez nos rangs — Faites partie du mouvement le plus dynamique

L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES F.E.C. DE ST-JEROME

POUR INFORMATIONS:

Signalez: GE. 8-8504 ou écrivez à
C.P. 321, St-Jérôme.



4 voitures magnifiques

seule marque... CHEVROLET

Seul Chevrolet offre un choix aussi étendu de voitures d'une telle qualité, et présentant chacune un attrait si personnel. Cette année la série des Chevrolet de grandeur normale est dotée d'un modèle au cachet nouveau: la nouvelle version super-sport* (levier de transmission au plancher, sièges avant séparés, pratique bloc de commandes, ornementation spéciale). Cette Chevrolet super-sport éveillera à coup sûr votre enthousiasme. Il faut voir aussi la Chevy II qui consomme si peu d'essence — une voiture pleine de qualités économiques et dont le prix convient à tous les budgets. Et regardez donc la nerveuse Corvair; elle vous passionnera. Ajoutez-y la Corvette Sting Ray — et voilà un choix de modèles sans rival dans n'importe quelle marque. Faites votre choix parmi ces 4 voitures magnifiques; elles portent la même marque: Chevrolet! Voyez votre concessionnaire Chevrolet.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS



LA BIÈRE LAGER RAFFRAÎCHISSANTE

LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE

LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS



LEFEBVRE AUTOMOBILES LTEE

962, rue Labelle

Tél. GE. 8-3541

St-Jérôme, P.Q.